

# [Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **9 (1938)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L' A. D. I. J.

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

Secrétariat et administration : M. R. STEINER Delémont — Tél. 383/4	Présidence de l'A.D.I.J. : M. F. REUSSER Moutier — Tél. 94.007	Caissier de l'A.D.I.J. : M. H. FARRON Delémont — Tél. 161
------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 3.— ;  
le numéro : fr. 0.50.— **Annonces** : S'adresser à l'Imp. du « Démocrate », Delémont. Tél. 51.

## SOMMAIRE :

**Cartel suisse pour chemins de tourisme pédestre. — 3 itinéraires modèles. — Communications officielles.**

## Cartel suisse pour chemins de tourisme pédestre (C. T. P.)

Encore une nouvelle association ! Est-elle vraiment indispensable ? La question que vous vous posez est légitime. Nous tâcherons d'y répondre et de vous éclairer avec l'espoir de gagner votre sympathie à un mouvement digne d'intérêt.

Etes-vous piéton ou automobiliste ? Peu importe. Vous avez assisté au développement énorme de la circulation motorisée qui en menaçant constamment le piéton sur la grande route l'évince peu à peu. Il n'y a plus de place aujourd'hui pour l'excursionniste pédestre sur nos routes à grand trafic et pourtant, nous savons pour l'avoir expérimenté, combien une promenade à pied, tranquille, offre de délassement au corps et à l'esprit. Ce sport même n'a jamais été plus bienfaisant qu'à notre époque de vie fébrile et précipitée. Mais l'ancienne route poussiéreuse et la nouvelle chaussée moderne à trafic intense ne répondent plus aux besoins du modeste piéton et les chemins de campagne ne sont pas pourvus des aménagements et de la signalisation indispensables aux excursionnistes. Il s'agit d'adapter le réseau très développé et très étendu des chemins et sentiers qui sillonnent notre beau pays aux besoins du touriste. Voilà la tâche que s'est imposée le Cartel suisse pour chemins de tourisme pédestre. Dans ce domaine il n'est pas novateur. Le Club alpin suisse et la Fédération suisse de ski